

Organisme de formation : SAS TEAM FRANCE - KW UNIVERSITY

SIRET : 82157944800050

Référence et Intitulé : KW-ALUR-2025-1 - Pack Essentials ALUR

Durée : 06h00

Type : Parcours

Public :

Tout le monde

Objectifs pédagogiques :

La lutte contre la discrimination au logement

S'approprier la définition de la discrimination

Assimiler la réglementation en matière de lutte contre les discriminations

Discerner et reconnaître les formes de discriminations

Identifier les critères légaux de sélection d'un candidat

Adopter les bons comportements face à une demande discriminatoire

Connaître les bons arguments à utiliser

Le code de déontologie dans l'immobilier

Définir les obligations déontologiques incombant aux professionnels de l'immobilier

Appliquer le code de déontologie dans sa pratique quotidienne.

Connaître les règles déontologiques liées la Loi ALUR.

Identifier les sanctions en cas de non-respect du code de déontologie

Tracfin

Sensibiliser les agents et de la leadership au respect de la procédure Tracfin et mise en pratique.

Agir en conformité avec la réglementation en vigueur.

Pré-requis :

Aucun

Programme :

La lutte contre la discrimination au logement

1. Généralités sur la discrimination en immobilier
2. Définition et formes de discrimination
3. Les critères légaux de sélection d'un candidat
4. Comportements à adopter face à une demande discriminatoire

5. Guide - Lutte contre les discriminations dans l'accès au logement

Le code de déontologie dans l'immobilier

Les 11 commandements du Code de Déontologie :

1. Éthique professionnelle
2. Respect des lois et règlements
3. Compétence
4. Organisation et gestion de l'entreprise
5. Transparence
6. Confidentialité
7. Défense des intérêts en présence
8. Conflit d'intérêts
9. Confraternité
10. Règlements des litiges
11. Discipline

Tracfin

1. Adapter son degré de vigilance et connaître les différents degrés de vigilance.
2. Savoir utiliser les documents supports : cartographie des risques et fiche d'analyse.
3. Identifier la présence ou l'absence de doute lors d'une relation d'affaires.
4. Pouvoir faire une déclaration de soupçon.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Supports de formation de type présentation commentée
- Formation suivie en autonomie accessible 24/7jrs
- Cours sous forme de vidéo à distance par des professionnels de leur domaine d'activité
 - Supports en ligne
 - Documents/Livrets pédagogiques à télécharger

Moyens d'évaluation :

Questions à choix multiples (QCM) tout au long du module.

80% de réussite minimum pour valider chaque module

Matériel nécessaire :

Un ordinateur et une connexion internet

Nous vous recommandons l'utilisation de Google Chrome